

20210625 Tribune de Lyon

<https://tribunedelyon.fr/2021/06/25/accueil-des-migrants-a-lyon-pour-sandrine-runel-la-ville-na-pris-personne-a-defaut/>

Politique, Société



Accueil des migrants à Lyon : pour Sandrine Runel, « la Ville n'a pris personne à défaut »

Romain DESGRAND -
25 juin 2021, 20h48

Ce vendredi 25 juin, la Ville de Lyon a ouvert [un nouveau local dans le 3^e arrondissement](#) pour héberger des jeunes migrants installés provisoirement dans un gymnase de la Croix-Rousse. Une action nécessaire, bien qu'elle dépasse les compétences de la Ville, explique Sandrine Runel, adjointe aux Solidarités.

Combien de jeunes vont pouvoir être hébergés ce soir rue Paul-Bert ?

26 jeunes vont s'installer dans le 3^e arrondissement, sachant que 11 ont déjà des résidences autonomie, 5 filles et 6 garçons.

Comment s'est passée la préparation pour l'accueil des jeunes ?

Les services ont travaillé d'arrache-pied toute cette semaine pour mettre aux normes le bâtiment avec l'installation d'extincteurs, des détecteurs de fumée, etc. Il y avait deux appartements et un local commercial qui nécessitait quelques aménagements. Nous avons eu en même temps une livraison de mobilier grâce à des dons de Notre-Dame des Sans-Abri qui nous a livré des matelas et des chaises et le CCAS (Centre communal d'action social, ndlr) de la Ville a acheté des lits, sommiers, couvertures et draps. Tout ça a été installé et livré aujourd'hui. On est allé le plus vite possible car nous ne voulions pas que les jeunes dorment

dans le square trop longtemps. Les gros orages ont fait qu'il ont été hébergés dans le gymnase mais c'était temporaire.

Le collectif de soutien souhaitait plus de temps notamment pour faire le grand ménage...

Le local est en bon état même s'il y a un peu de ménage à faire. Les jeunes vont pouvoir prendre le temps de s'installer ce week-end. La ville prend en charge l'eau et l'électricité.

Une convention d'occupation a-t-elle été signée ?

Oui. Nous avons signé une convention de partenariat et de mise à disposition avec la Cum (Coordination urgence migrants, membre du collectif de soutien, ndlr) sur l'accueil des 26 jeunes. On prend l'engagement d'assurer le bâtiment pour 26 jeunes mais on a bien alerté le collectif sur le fait qu'on ne pouvait pas en avoir plus car on était alors plus en capacité d'assurer leur sécurité.

Sur combien de temps s'étale cette convention ?

Il y a aujourd'hui une durée de trois mois. Cette première durée laisse le temps à l'été de passer. Par ailleurs, on sait que pendant cette période cela peut être un peu plus long pour le juge des enfants de statuer. On fera le point à la rentrée. L'idée pour nous c'était vraiment que les jeunes puissent être mis à l'abri pendant l'été, qu'ils ne soient plus dans des tentes lors des fortes chaleurs.

Plusieurs jeunes restent tout de même sans solution...

Oui. Entre 15 et 20 jeunes n'ont pas de solution. Nous avons bien alerté le collectif sur le fait qu'on n'était pas en capacité de prendre tous les jeunes donc nous avons demandé au collectif de continuer l'hébergement citoyen (le collectif envisageait de réquisitionner à nouveau le bâtiment ICF dans le 4^e arrondissement, ndlr).

Le sujet est-il devenu un point de friction entre la Ville et la Métropole ?

Avec le maire de Lyon, nous avions dit assez rapidement qu'on ne souhaitait pas laisser des jeunes dormir dehors, qu'on agirait si aucune solution n'était débloquée dans l'urgence. Même si ce n'est pas notre compétence, on ne pouvait pas regarder le match de ping pong entre l'État et la Métropole. Du coup, on n'a pris personne à défaut. Aujourd'hui la Métropole et l'État travaillent sur cette question délicate et complexe et qui relève cette compétence. Le point de friction est plus de ce côté là. On continue à suivre ces travaux mais on poursuit aussi nos engagements.

Un travail est-il mené entre la Ville, la Métropole et la Préfecture pour trouver des solutions pérennes ?

On est en lien permanent et on continue à travailler ensemble pour qu'une autre solution plus pérenne émerge pour régler cette question sur du plus long terme. Je ne sais pas si on réglera la question au niveau du territoire, c'est une problématique nationale, d'autres territoires sont concernés. Je pense qu'il faut à un moment donné qu'il y ait une prise de conscience

nationale, et une réflexion au niveau du législateur sur ce qu'on fait de ces jeunes pendant leur recours, une fois qu'ils ont été reconnus non mineurs. Avec l'approche de l'élection présidentielle, je ne suis pas sûre que cette question sera traitée tout de suite. Alors, en attendant, on innove.